



Commune de Genolier  
Conseil communal

**DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 10 JUIN 2021**

**1. ACCEPTATION du préavis 74/2021**

concernant une demande d'autorisation de vendre une parcelle de 1'761 m<sup>2</sup> et les bâtiments qui y sont construits, située à la Chèvrerie sur la Commune d'Arzier-Le Muids pour le montant de CHF 750'000.-TTC

**2. ACCEPTATION du préavis 77/2021**

concernant une demande d'autorisation de vendre une parcelle de 1'457m<sup>2</sup> et les bâtiments qui y sont construits, située à la Chèvrerie sur la Commune d'Arzier-Le Muids pour le montant de CHF 745'000.-TTC

**3. ACCEPTATION du préavis 78/2021**

concernant une demande d'autorisation de vendre la parcelle N° 2609 de 1'335m<sup>2</sup> et les bâtiments qui y sont construits, située à la Chèvrerie sur la Commune d'Arzier-Le Muids pour le montant de CHF 576'500.-TTC

**4. ACCEPTATION du préavis 70/2021**

concernant les comptes 2020

**5. ACCEPTATION du préavis 69/2021**

concernant le rapport de gestion 2020



# Commune de Genolier Conseil communal

## 6. ACCEPTATION du préavis 76/2021

concernant une demande de crédit de CHF 432'000.-TTC destiné à financer la reprise des collecteurs EC-EU privés jusqu'au 2ème raccordement

## 7. ACCEPTATION du préavis 75/2021

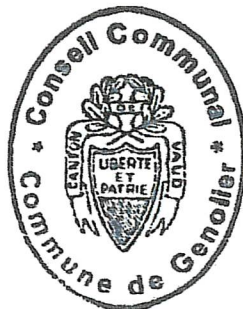
concernant une demande de crédit de CHF 190'000.- TTC destiné à financer la construction d'un bâtiment pour l'hébergement d'une nouvelle chaudière à pellets, 100 % énergie renouvelable

Genolier, le 10 juin 2021

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président

Nicolas Bolay



La Secrétaire

Laurence Werlen

Président : Nicolas Bolay  
Ch. de la Branche 7  
1272 Genolier

Secrétaire : Laurence Werlen  
Ch. de Gossan 3  
1272 Genolier

Courriel :  
ccommunal@bluewin.ch